

questions
de communication

Questions de communication

12 | 2007

Crises rhétoriques, crises démocratiques

Sur le positionnement de la recherche en histoire des SIC

*About the position of the historical research on the SIC (sciences of information
and communication)*

Bernard Miège



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/2378>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.2378](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.2378)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2007

Pagination : 191-202

ISBN : 978-2-86480-849-7

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Bernard Miège, « Sur le positionnement de la recherche en histoire des sic », *Questions de communication* [En ligne], 12 | 2007, mis en ligne le 24 septembre 2015, consulté le 09 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/2378> ; DOI : [10.4000/questionsdecommunication.2378](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.2378)

Tous droits réservés

BERNARD MIÈGE

Groupe de recherche sur les enjeux de la communication
Université Stendhal-Grenoble 3
Bernard.Miege@u-grenoble3.fr

SUR LE POSITIONNEMENT DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DES SIC

Résumé. — En discutant les deux articles publiés par Robert Boure dans les précédentes livraisons des *Questions de communication*, l'auteur, en raison même de sa double activité d'auteur et de participant à l'édification des sic s'interdit d'intervenir comme historien de la discipline. Mais sans dissimuler son large accord avec le projet de Robert Boure, il apporte à son analyse diverses précisions et compléments, souvent ponctuels, parfois plus essentiels (par exemple, sur les relations avec les études littéraires ou les études culturelles). Et surtout il reconnaît l'importance du « tournant » de 1990 en plaidant pour que la recherche historique se focalise sur cette période, en articulant désormais construction socio- institutionnelle et construction épistémologico-cognitive ; les enjeux de toute nature qui se sont alors manifestés restent pour certains d'entre eux d'actualité et, sous conditions, on peut en tirer des enseignements pour le présent.

Mots clés. — Études culturelles, information-communication, histoire de l'université française, histoire des sciences, sciences de l'information et de la communication (sic).

Sollicité par Béatrice Fleury et Jacques Walter pour réagir aux deux articles de Robert Boure (2006, 2007) sur l'histoire des sciences de l'information et de la communication (sic), je ne me suis pas interrogé sur la légitimité de ma contribution éventuelle (après tout chaque membre de la section est fondé à témoigner de sa perception de cette histoire au cours des 35 dernières années, sous réserve évidemment de ne pas tenir son « vécu » comme un élément de preuve irréfutable et de marquer autant que possible une distance critique par rapport à lui), mais je me suis demandé selon quelle perspective je¹ pouvais intervenir sans risquer de dériver vers quelque chose qui serait assimilable au « présentisme » justement dénoncé par l'auteur, en ce que cela constitue une « reconstruction du passé en fonction de préoccupations et d'enjeux intellectuels et sociaux contemporains, ce qui revient à chercher dans l'hier les antécédents et la légitimation de l'aujourd'hui » (Boure, 2006 : 279). En effet, Robert Boure note avec raison que je fais à la fois partie des « auteurs » qui ont proposé des synthèses d'ordre théorique sur l'histoire et l'épistémologie des théories de l'information - communication (synthèses qui, notamment pour ce que j'ai défini comme « la pensée communicationnelle », ont eu un « effet » performatif sur les approches des universitaires et des étudiants) et des « constructeurs » qui ont pris part plus ou moins régulièrement à l'édification des sic. Doublement impliqué, mes chances d'échapper à une reconstitution *a posteriori* étaient bien minces, soit d'un point de vue théorique, soit d'un point de vue socio-institutionnel.

Dès lors, quel positionnement adopter ? Finalement, le choix qu'il me fallait opérer m'est apparu d'autant plus aisé que, partageant très largement le « projet » de Robert Boure depuis les travaux du groupe Théories et pratiques scientifiques (TPS), en passant par l'ouvrage *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés* (Boure, 2002) jusqu'à ces deux articles, à la fois très documentés et appuyés sur une vision épistémologiquement fortement étayée, je n'avais qu'à m'inscrire dans la voie qu'il avait tracée et y apporter, si besoin est, des compléments, des questionnements, ou tout simplement des éléments d'information à ma disposition. En d'autres termes, je ne chercherai pas à produire une analyse nouvelle ou différente, et ne tenterai pas non plus de proposer cette illusoire synthèse entre des rôles relevant, d'une part, de l'élaboration théorique et, d'autre part, de la participation à la construction d'une interdiscipline, puis d'une discipline. Ma perspective

¹ On voudra bien comprendre les raisons qui m'incitent à rédiger ce papier à la première personne du singulier, ce qui n'est pas fréquent dans mes écrits. Cela vient tout simplement de la demande qui m'est faite de réagir ès qualités aux articles en débat, en raison même des responsabilités que j'ai été amené à exercer.

prolongera, ou plutôt accompagnera, le « projet » de Robert Boure qui me paraît constitué de quatre composants : le souci d'intéresser nos « contemporains en discipline » (j'ajouterai : les plus jeunes mais aussi les moins jeunes, souvent tout aussi déconnectés) aux enjeux, conflits, filiations et cheminements de l'édification des SIC, en mettant en parallèle, voire en tension, les interprétations du passé comme du présent ; l'enracinement de cette histoire intellectuelle, non seulement sur le temps long, mais dans son contexte de production où le social (et donc le socio-institutionnel) précède le plus souvent le cognitif, ce qui n'est en rien dépréciatif mais signifie la mise en avant autant des méthodes historiographiques que de la réflexivité – celle-ci est tout particulièrement indispensable pour les sciences humaines et sociales (SHS) qui ont à s'interroger sur leur « régime de vérité » – et de l'analyse critique ; l'engagement de travaux scientifiques mêlant le recours à des éléments d'ordre empirique et la réflexion théorique (ce que l'auteur effectue avec un soin méticuleux à propos de l'origine littéraire des SIC dans son deuxième article (Boure, 2007) , à la fin duquel il donne d'autres pistes sur des éléments-clés de l'histoire des SIC).

Marquant mon accord avec ce « projet » (l'auteur accepte-t-il ce qualificatif ?), je m'efforcerai d'en évaluer la réalisation actuelle comme les objectifs qui lui sont assignés pour l'avenir à la fin du deuxième article. Qu'on ne cherche donc pas dans la présente réaction une tentative de recherche d'ordre historiographique. Ce sont des matériaux pour une telle recherche que je livre, comme je l'ai fait à plusieurs reprises dans le cadre d'interviews accordées à des chercheurs², souvent étrangers, et comme je le ferai sans doute encore. Il est vrai que j'ai dérogé une fois à cette règle, mais dans un contexte spécifique, celui d'une confrontation au sein du groupe TPS (la précision est d'importance car il y a eu discussion et débat), et en collaboration étroite avec Jean Meyriat qui disposait d'archives de première main auxquelles s'ajoutaient celles à laquelle on m'avait donné accès à la Direction de l'enseignement supérieur à propos de la création des premiers départements d'IUT.

À ce moment de l'argumentation, l'occasion m'est donnée de rectifier une erreur souvent commise. Il est faux de me considérer comme l'un des fondateurs des SIC, ce qui serait loin d'être déshonorant mais qui est peu conforme aux faits. Si, à l'université Stendhal-Grenoble 3, la création des filières de 2^e puis de 3^e cycles par une petite équipe de néo-universitaires au statut instable est effectivement contemporaine à d'autres créations de filières « historiques » (entre 1974 et 1976), nous avons fonctionné en circuit quasiment fermé, au moins jusqu'en 1978

² Voir par exemple Miège (2006).

(date du 1^{er} congrès de la Société française des sciences de l'information et de la communication – SFSIC – de Compiègne), essentiellement parce que notre insertion était pour le moins aléatoire. Personnellement, je dois à Robert Escarpit de m'avoir accordé toute sa confiance, ce qui était très estimable dans une période aussi troublée pour les nouvelles formations. Mais c'est seulement au début des années 80 que j'ai commencé à prendre activement part aux activités des instances nationales. Durant deux décennies, j'ai participé aux étapes d'étalement, d'élargissement, et de consolidation (en première approximation, on peut les qualifier ainsi, et il serait effectivement temps de s'intéresser de près à elles en ce qu'elles marquent profondément le dispositif actuel).

Confirmations

La question des origines littéraires des sic est traitée dans le plus grand détail par Robert Boure (2007). Certains y verront peut-être la marque d'une minutie excessive, et sans doute ne savent-ils pas combien de détermination il a fallu à l'auteur pour dresser les deux listes annexées, celle des premiers enseignants-chercheurs reconnus par la 1^{ère} instance du Conseil consultatif des universités (la 52^e section qui a précédé la 71^e section du CNU) comme celle des premières thèses soutenues. L'ayant aidé dans certains cas, j'ai pu mesurer combien le caractère laconique des archives écrites se trouvait difficilement remplaçable par le recours aux seules mémoires individuelles. Quoiqu'il en soit, ces états sont d'une richesse évidente et leur interprétation est loin de se limiter à la sommation des situations individuelles ; on peut d'ailleurs considérer que l'auteur laisse les lecteurs procéder à leur propre lecture de ces données, et certains découvriront peut-être avec étonnement combien les origines et les pratiques universitaires (pas seulement scientifiques) étaient diverses et même éclatées. À l'évidence, les sic, même dans cette période qui suivait immédiatement Mai 68, ont été à l'origine, et pendant de longues années encore, un espace d'accueil pour des universitaires dont les pratiques d'enseignement et/ou de recherche, comme les réponses qu'ils apportaient dans les programmes aux demandes sociales et professionnelles émergentes, les plaçaient (pour le moins) en porte-à-faux avec le fonctionnement des universités et de la grande majorité des universitaires des SHS. Robert Escarpit ne s'est jamais caché pour avouer ses motivations dans ses démarches auprès des instances ministérielles : la non-reconnaissance *de facto* de l'activité des (nouveaux) enseignants de journalisme et de documentation dans les départements correspondants d'IUT. Ainsi les sic ont-elles accueilli une grande partie de ceux qui ne se reconnaissaient pas dans les disciplines en place, ou même dans celles ayant récemment accédé à une reconnaissance institutionnelle (sociologie, sciences du langage, science politique, etc.).

Dans ces conditions, on s'explique que certains, dont des fondateurs, rapidement mal à l'aise, aient rejoint leurs disciplines d'origine. Du reste, cela ne concerne pas prioritairement ceux qui avaient une formation en sciences physiques, mathématiques ou chimiques (qui, pour quelques-uns, trouvaient intérêt à la construction des sic pour l'avancée de leurs propres spécialités : documentation, audiovisuel, etc.). Ainsi Robert Boure (2007 : 277) a-t-il raison d'opposer l'argument fort de la pluralité des pratiques universitaires face à ceux qui portent haut et fort l'étendard « des attributs cognitifs et sociaux de la scientificité ».

Mais son objectif premier était autre : il était de vérifier l'interprétation antérieure de Jean-François Tétu (2002 : 89) selon laquelle « l'histoire de la discipline, par rapport à ses origines littéraires, apparaît donc comme l'histoire d'une émancipation d'autant plus rapide que les « littéraires » n'ont jamais cherché à retenir les sciences de l'information et de la communication ». Fondé sur l'analyse de quelques parcours significatifs et sur l'examen des directions de recherche, la conclusion de Jean-François Tétu se trouve sinon invalidée, du moins nettement nuancée et repositionnée dans un ensemble la dépassant largement. L'acquis est incontestable. Encore convient-il de l'expliquer, ce que Robert Boure ne fait qu'esquisser. Il me semble que l'on peut tenir pour des conjectures plus ou moins avérées (selon les universités) le constat selon lequel l'organisation universitaire (et notamment la répartition des disciplines) d'après Mai 68, laissant de côté toute une série de domaines donnant lieu à des filières de formation nouvelles, les universités et UER littéraires sont les plus promptes (et certainement les plus libérales) à admettre en leur sein les représentants de ces extensions. En quelque sorte, elles jouent le rôle de « structures porteuses », ce qui se révélera souvent appréciable, notamment pour la direction de thèses et la formation des docteurs. Mais cette incontestable ouverture a fonctionné aux marges de ce qui demeure le cœur de leur activité, et leur absence de moyens (relativement à toutes les autres disciplines) a été source de conflits et souvent de crises. Les sic sont donc toujours restées en situation d'extériorité par rapport aux études littéraires, même si elles sont souvent apparues comme une voie de renouvellement des filières littéraires. Mais ceci ne se vérifie pas dans toutes les universités à dominante littéraire. En ce sens, l'émancipation des sic était en quelque sorte nécessaire, sous peine de rester marginalisées (c'est sans doute le destin qui les attendaient si elles avaient été « accueillies » par des disciplines comme la sociologie ou la science politique, la psychologie aussi ; mais la distance scientifique était trop grande dans ce dernier cas). Il en aurait vraisemblablement été autrement si les sic avaient majoritairement choisi l'option des « études culturelles ». Ceci étant, la mise au point de Robert Boure est d'autant plus judicieuse que l'analyse de Jean-François Tétu a été parfois mal comprise et a conduit certains à considérer, y compris dans des

écrits, les sic comme s'étant émancipées des études littéraires sans une reconnaissance minimale de l'apport de celles-ci ; le reproche d'ingratitude est parfois même invoqué.

Ensuite, à la lecture des deux articles de Robert Boure, il m'apparaît qu'il met en évidence un tournant – ou un seuil – autour de 1990. S'il n'emploie pas le terme, plusieurs éléments de son argumentation vont dans ce sens : l'analyse du 7^e Congrès de la SFSIC (Aix-en-Provence, 1990), la présentation très précise qu'il fait de mon rôle et de mon activité autour de cette date (avouerais-je que la lecture de ces passages fort documentés m'a remis en mémoire des événements ou des situations... oubliés), mais aussi la parution, à peu près à la même période, de ce qu'il tient pour des histoires spontanées, en faisant un sort particulier aux textes essentiels de Daniel Bougnoux pour une raison qu'il explicite peu mais qui, à mon avis, a beaucoup à voir avec la question des « études culturelles ». C'est la reprise de tous ces éléments qui me conduit non pas à cette conclusion, mais à cette hypothèse majeure qui pourrait donner lieu à des travaux historiques ultérieurs, et que Robert Boure appelle de ses vœux. Mais à eux seuls, ils ne sont pas suffisants. Encore convient-il de les inscrire dans le contexte dans lequel ils se sont produits, et qui me paraît marqué par le choix largement majoritaire de l'orientation vers des filières spécialisées, professionnalisées ou non, au détriment des DEUG à dimension « culture et communication ». Ce choix des filières spécialisées permettait entre autres modalités : la gestion des flux d'étudiants séduits par la communication, la structuration de et par la recherche (commencée prioritairement en 1986, elle prend son essor un peu partout autour de 1990), l'élargissement de la carte des formations et des universités impliquées dans le développement des sic, et le fait (comme le signale Robert Boure) que les différentes instances nationales marchent alors d'un même pas et se coordonnent, conscientes des enjeux et de la nécessité de ne pas se disperser, et de concentrer les efforts vers des tâches d'édification et vers la résistance face aux menaces d'émiettement, comme ce fut le cas antérieurement en quelques occasions. Tout cela reste à préciser et à vérifier. Encore une fois, je suis mal placé pour le faire. Mais j'ajouterai qu'au cours des années ici identifiées, j'ai souvent eu le pressentiment que nous étions passés près de l'éclatement et de la dispersion. Je n'ai d'ailleurs pas dissimulé cette position auprès de collègues qui avaient fait le choix des « études culturelles », notamment en 1^{er} cycle, et qui avaient gagné à leur cause des étudiants actifs et quelques journalistes nationaux. Mais encore faut-il ajouter : sauf exceptions, ceux qui défendaient cette orientation des études culturelles dans des universités françaises ne s'inspiraient pas du courant des *cultural studies* que, généralement, ils ignoraient. Leur préoccupation était effectivement de moderniser les humanités littéraires (la visée était plus socio-politique en Grande-Bretagne) sans s'intéresser

aux finalités professionnelles des formations, voire sans chercher à établir un ensemble d'enseignements spécifiques à la discipline. C'est en cela que Robert Boure a raison d'accorder une mention spéciale à l'ouvrage de Daniel Bougnoux. Celui d'Yves Winkin est postérieur, surtout traversé par une visée polémique et relève de l'essayisme (Heller, Miège, 2004). Telles sont les questions, abordées par Robert Boure, qui m'apparaissent centrales dans ses deux articles. Sur ces points-clés, je me trouve très largement en accord avec ses analyses ou avec les perspectives qui s'en dégagent. Venons en maintenant à quelques aspects plus ponctuels à propos desquels je suis en mesure d'apporter des précisions.

Précisions

Dans l'ordre d'exposition, je procéderai en reprenant successivement le premier puis le second article. Les références à l'ouvrage *Théorie générale de l'information et de la communication* de Robert Escarpit (1976) sont, selon Robert Boure, pour leur quasi-totalité étrangères aux sciences sociales. Cela n'a rien d'étonnant puisque cette théorie générale (dans laquelle le professeur de Bordeaux 3 voyait comme une ultime tentative pour fonder « scientifiquement » les SIC) s'appuyait pour l'essentiel sur la cybernétique, la théorie générale des systèmes et certains courants de la linguistique. Cela n'empêchait pas l'animateur du comité des SIC d'être ouvert aux sociologues, économistes, etc., dans la formation de la section. Et comme Robert Boure, critiquant justement le point de vue assez unilatéral d'Yves Winkin à ce sujet, je ne vois pas, dans les positions de Robert Escarpit, la manifestation d'un sectarisme anti-américain. Ne peut-on d'ailleurs pas considérer que, dans les années 70, la grande majorité des universitaires français, par-delà la diversité de leurs courants théoriques d'appartenance, partageaient des positions effectivement anti-américaines, en ce qu'ils critiquaient les thèses empirico-fonctionnalistes dans l'étude des médias de masse qui avaient effectivement pris racine aux États-Unis ?

Le comité des SIC, qui semble ne pas avoir eu d'existence juridique, était un lobby au sens précis du terme, réunissant des « personnalités », et dont l'action a débouché sur la création de la 52^e section du CCU. Comme le note Robert Boure, il était presque entièrement extérieur aux débats d'idées, souvent fort vifs, entre les différents courants intellectuels présents dans le monde universitaire mais animés surtout par des chercheurs organisés au sein du CNRS ou de l'École pratique des hautes études (EPHE), qui deviendra la 6^e section de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). La plupart de ces chercheurs étaient indifférents à ce qui se jouait alors dans les nouvelles filières (IUT, universités en région). À l'occasion d'une réunion qui s'est tenue à Bordeaux le 8 novembre 1975 (et qui avait pour sujet

les « rapports entre sciences de l'information et de la communication »), le comité des sic a effectivement tenté de donner des soubassements théoriques à la nouvelle architecture universitaire mais, pour l'essentiel, en se plaçant dans les perspectives théoriques qui étaient proches de celles de Robert Escarpit. Tout naturellement, l'activité du comité s'est éteinte lorsque la section et la sfsic se sont mises à fonctionner.

Il est difficile de me qualifier de premier universitaire rattaché aux sic à avoir présidé une université alors que Robert Escarpit, qui se présentait comme théoricien de l'information, a été Président de l'université Bordeaux 3 à la fin des années 70. S'agissant de l'activité de la « majorité conservatrice », conduite par Charles-Pierre Guillebeau, je confirme qu'elle se préoccupait fort peu de structuration de la discipline par la recherche et d'édification de celle-ci. Pendant longtemps, ses efforts se sont limités à peser (fortement) dans les nominations et les promotions. Minoritaires dans la section, ses membres se retrouvaient à sa direction à chaque retour d'un gouvernement de droite (par le jeu des nominations). Ce n'est pas polémique que de le rappeler. Il est exact que Jean Devèze a tenu les propos que rapporte Robert Boure, et qu'il a parfois considérés comme de « l'auto-flagellation » : la critique de la faiblesse de la recherche (et de l'organisation de la recherche). Ceci intervenait dans le cadre des débats démocratiques qui se tenaient au sein de la sfsic (auxquels nous étions attachés l'un comme l'autre, malgré nos différences et nos différends). Ceux dont il avait – ou recherchait – le soutien n'avaient sans doute pas le même rapport à la recherche que ceux dont il pensait qu'ils aimeraient bien se flageller. En tout cas, la permanence de l'investissement de Jean Devèze à la sfsic et pour les sic pendant 30 ans, jusqu'à la fin de sa vie, est effectivement remarquable. Aux activités universitaires de Jean Meyriat, précisément recensées par Robert Boure, il convient d'ajouter non seulement les importantes responsabilités qu'il a régulièrement exercées dans des organisations professionnelles de bibliothécaires et de documentalistes (ADBS notamment), mais surtout son rôle de « cheville ouvrière » dans le fonctionnement du comité et de la sfsic, de longues années durant. La *Lettre d'Inforcom* (qui bénéficia aussi de quelques moyens matériels liés à son activité professionnelle) lui doit beaucoup, mais aussi le quotidien de la société scientifique. En d'autres termes, Jean Meyriat était également présent dans ce qui relevait du stratégique et dans la mise en œuvre des décisions prises. C'était très appréciable, et sans doute peu compréhensible à l'heure actuelle.

Enfin, à propos des études littéraires, Robert Boure a tendance à opposer humanités et pratiques scientifiques, et à étendre cette opposition aux sic qui en sont – partiellement – issues. Si je suis évidemment en accord avec ses préférences qu'il ne dissimule pas (les sic n'avaient d'autre choix que de mettre l'accent sur une orientation scientifique résolument

affirmée), cela n'exclut pas qu'une place, secondaire sans doute, soit réservée aux humanités dans les enseignements, et donc dans la vie des départements et des laboratoires. Cette co-existence n'est sans doute pas facile à organiser, surtout tant que l'existence de la discipline reste fragile, mais elle est souhaitable et effectivement moins problématique avec les humanités littéraires qu'avec les *cultural studies*. Il est vrai que les conflits naissent toujours lorsqu'il s'agit de répartir des moyens réduits ou de réserver des plages d'emploi du temps.

Interrogations et prolongements

Je regrouperai les réflexions auxquelles certains passages des deux articles m'ont conduit autour de deux interrogations, d'ailleurs corrélées. Tout d'abord la question du « bornage territorial », induite par l'emploi de ce (malheureux) terme de « périmètre », lancé en 1985 comme une boutade par un membre du CNU habitué des mots d'esprit, à l'issue de longs débats pas toujours clairs et alors très conflictuels. Pourquoi ce terme me paraît-il à l'origine de bien des simplifications, et toujours la cause de méconnaissances et d'incompréhensions ? D'abord, parce que l'approche ainsi suggérée néglige bien d'autres aspects fondamentaux des textes successifs, comme le signale l'auteur (dans son premier article) à propos du texte de 1993. En effet, si ce texte admet le recours à une diversité de méthodes pour les travaux du domaine de compétences, il précise que ceux-ci doivent « reposer sur des méthodologies bien identifiées », ce qui n'est pas anodin. D'autres traits du même ordre pourraient être évoqués. Ensuite, parce que l'activité successive des différentes sections a produit ce qui s'apparente à une « jurisprudence » assez consensuelle, régulièrement mise à jour, complétée, précisée et même diffusée avec des moyens à chaque fois plus étendus. Elle est accessible à ceux qui sont concernés (par exemple pour une candidature), mais ne saurait suffire pour informer et convaincre ceux qui en auraient besoin (membres d'autres sections, responsables des publications de postes, etc.). Enfin et surtout, parce que les divers textes contiennent bien des éléments qui ne tiennent nullement du bornage disciplinaire, et qui ont tenté de préciser ce qu'il fallait entendre par processus d'information et de communication, plus exactement par ce qu'on désignerait aujourd'hui comme de l'information et de la communication médiatisées par des actions organisées, des politiques et des techniques. Pour avoir pris part directement à la mise au point des textes de 1985 et de 1993 (et même aux ajouts de 1999), je sais que ces perspectives étaient déjà présentes et affirmées. En effet, le texte de 1993, repris en 1999 puis en 2005, et s'appuyant sur des points déjà présents en 1985, définit ainsi la spécificité de l'approche : « Est donc du ressort de la 71^e section l'étude des processus d'information ou de communication relevant d'actions contextualisées, finalisées, prenant

appui sur des techniques, sur des dispositifs, et participant des médiations sociales et culturelles. Sont également pris en compte les travaux développant une approche communicationnelle de phénomènes eux-mêmes non communicationnels ». Comme pour celle de tout texte à visée normative, la rédaction est assez contournée. Comme on l'imagine, elle est le fruit de patientes négociations. Il ne m'appartient pas de faire l'analyse des autres textes ou fragments disponibles, ni d'apprécier en quoi ils ont été reçus ou sont recevables. Mais je tenais à faire part de ma propre perception : quand bien même une boutade simplificatrice occuperait-elle encore le terrain (ou plutôt le terrain assigné par ceux qui jouent de la confusion sémantique difficilement évitable pour information et communication, à l'image de ce qui se produit encore pour des disciplines bien en place), il serait malencontreux pour l'analyse historique de lui faire jouer un rôle qui la dépasse.

Conclusion

J'ai déjà indiqué mon accord avec la position défendue par Robert Boure, selon laquelle le social précède le cognitif, ce qui favorise incontestablement les prises de distance avec les conceptions nominalistes, ou même idéalistes, toujours prêtes à s'exprimer. Cependant, cette affirmation mérite d'être précisée au risque d'être incomprise. Si toutes les différentes disciplines, y compris celles qui sont « installées » de longue date, sont des constructions socio-institutionnelles devenues également des constructions socio-intellectuelles – dont nous avons le plus souvent oublié les conditions d'émergence (*i.e.* le contexte de leur production) –, elles ne sauraient se maintenir et se développer en l'absence de bases épistémologiques reconnues en leur sein et en dehors d'elles, dans les disciplines proches ou concurrentes, dans les instances universitaires elles-mêmes, et de plus en plus, dans les sphères professionnelles directement concernées. Comme on l'a souligné, ceci n'était pas indispensable dans la période de formation elle-même, mais c'est rapidement devenu comme une obligation impérieuse. C'est pourquoi le comité des SIC s'est très rapidement efforcé d'organiser des échanges scientifiques et de chercher des soubassements théoriques à la nouvelle interdiscipline. Cette recherche quelque peu fébrile, voire pathétique, est encore très nettement observable lors du 1^{er} Congrès de Compiègne en 1978, où l'on a encore beaucoup de mal à se parler tant les points de vues restent éloignés. Cette exigence d'une co-construction, tant socio-institutionnelle que cognitivo-épistémologique, est évidemment inégalement partagée et ressentie selon les disciplines. Elle peut être l'occasion de conflits parfois aigus (comme ce fut le cas au sein des deux principales composantes de la 71^e section du CNU au cours des années 80). Mais elle s'impose progressivement sous peine de voir les premiers efforts de construction réduits à néant. Chacun trouvera aisément des exemples,

tant dans les projets intellectuels aspirant à devenir des disciplines et qui n'ont pas réussi ou recherché leur insertion dans les universités, que dans les rassemblements de structures sans fondements scientifiques forts. Il s'ensuit que le projet d'une histoire scientifique des sic doit, à partir d'une période donnée (le tournant de 1990), se positionner sur l'un et l'autre plan, en se donnant pour tâche de les articuler et d'en mettre en évidence les interactions. Évidemment, cette perspective apparaîtra secondaire ou superflue à ceux qui placent toujours la production scientifique à part, dans une situation d'extériorité ou de supériorité par rapport à la formation. Comme on le sait, cette ambition est aujourd'hui renaissante, sans qu'il soit tenu compte des échecs ou des incomplétudes auxquels elle a conduit antérieurement. S'il ne s'agit aucunement de reconstruire le passé en fonction de préoccupations actuelles, rien n'interdit de s'emparer d'enseignements historiques soigneusement établis pour comprendre des enjeux d'aujourd'hui.

Références

- Boure R., éd., 2002, *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.
- 2006, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication. Entre gratuité et réflexivité », *Questions de communication*, 10, pp. 277-295.
- 2007, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication. Le cas des origines littéraires des sic », *Questions de communication*, 11, pp. 257-287.
- Comité des sciences de l'information et de la communication, 1977, *Rapports entre sciences de l'information et de la communication*, ILTAM, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- Escarpit R., 1976, *Théorie générale de l'information et de la communication*, Paris, Hachette.
- Heller T., Miège B., 2004, « Yves Winkin, *La communication n'est pas une marchandise. Résister à l'agenda de Bologne* », *Questions de communication*, 5, pp. 416-418.
- Meyriat J., Miège B., 2002, « Le projet des sic : de l'émergent à l'irréversible (fin des années 1960 - milieu des années 1980) », pp. 45-70, in : Boure R., éd., *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.
- Miège B., 2006, « La circulation des savoirs en sciences de l'information et de la communication » (entretien avec V. Meyer et J. Walter), *Questions de communication*, 9, pp. 401-417.
- Tétu J.-Fr., 2002, « Sur les origines littéraires des sic », pp. 71-94, in : Boure R., éd., *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.